

Dossier de la LPO Loire-Atlantique dans le cadre de ses missions

CERFA 13 616*01

Demande de dérogation

Pour la capture et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées

CERFA 11 629*02

Demande de dérogation

Pour le transport de spécimens d'espèces animales protégées



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE

1. Présentation de la LPO Loire-Atlantique

Acteur reconnu et incontournable de la protection de l'environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux allie **la force d'une association nationale et la réactivité d'une association locale**.

La LPO France est une association nationale de protection de l'environnement (loi 1901) et le représentant français de *BirdLife International* ; elle agit pour l'Oiseau, la faune sauvage, la Nature et l'Homme, et lutte contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Depuis sa création en 1912, la LPO organise et coordonne des actions en faveur de la biodiversité, notamment grâce à l'engagement de ses adhérents, à la contribution active de nombreux bénévoles. Elle diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues : l'Oiseau magazine, l'Oiseau magazine junior, Rapaces de France et la revue scientifique : Ornithos.

A l'échelle départementale, la LPO Loire-Atlantique, compte de plus de 1700 adhérents, dont plus de 300 actifs. Ses domaines d'intervention s'articulent autour de trois grands axes : **la protection des espèces, la préservation des espaces et la sensibilisation incluant l'éducation à l'environnement**. Afin de mener ces actions, elle s'est dotée de deux pôles, le pôle « Etudes et conservation » et le pôle « Education à l'Environnement et Développement Durable », qui sont respectivement constitués de quatre et deux salariés.

1.1 L'expertise naturaliste

Reconnue dans le domaine de l'expertise faunistique et floristique, la LPO travaille étroitement avec les collectivités territoriales et les accompagne dans la mise œuvre de leurs politiques environnementales. Depuis plusieurs années, elle répond aux exigences des entreprises soucieuses de la préservation de l'environnement. Compétente dans l'évaluation environnementale, la LPO Loire-Atlantique participe à l'élaboration d'outils d'aménagement du territoire comme les trames vertes et bleues ainsi que des documents d'urbanisme : PLU, SCOT, SRCE, etc. Elle contribue également à la réalisation d'études d'impact dans le cadre de la réglementation environnementale.

1.2 Le savoir-faire de la sensibilisation et de la transmission des connaissances

La mission que s'est fixée la LPO Loire-Atlantique en matière d'**Education à l'Environnement**, requiert le travail de professionnels de l'animation, du fait du nombre et de la spécialisation des sollicitations qui nous parviennent. Ce sont les animateurs nature qui y contribuent, en s'engageant continuellement dans une démarche de qualité.

La LPO Loire-Atlantique est **membre du GRAINE Pays-de-la-Loire** (Groupe Régional Animation Information Nature et Environnement) et signataire depuis le mois de mars 2013 du Référentiel qualité GRAINE. Par ailleurs, la LPO Loire-Atlantique bénéficie également de **l'agrément Education Nationale**.

1.3 L'engagement associatif

La politique de l'association est définie par son Conseil d'Administration, lui-même épaulé par des commissions thématiques. Elle possède **l'agrément au titre de la protection de l'environnement en application du décret n°2011-832 du 12 juillet 2011**. Grâce à cet agrément, la LPO Loire-Atlantique

détient une habilitation pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales, ayant pour vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable visées par l'article L 141-3 du code de l'environnement.

La LPO Loire-Atlantique administre, dans le cadre d'un partenariat avec d'autres associations naturalistes, **une base de données** sur laquelle les observateurs peuvent enregistrer leurs **observations naturalistes en Loire-Atlantique**. Cette base de données est un outil dédié à la connaissance et à la protection du milieu naturel. Toutes nos observations sont systématiquement saisies dans cette base qui au-delà de l'aspect connaissance, alimente aussi nos argumentaires en cas d'atteinte à la biodiversité (arrachages de haies, comblements de mares, etc.).

2. Les salariés concernés par la demande de dérogation

Joseph Fleury ECOLOGUE	SPECIALISATION FLORE ET HABITATS
Chargé d'études Flore & Habitats , il agit principalement avec l'ensemble des partenaires de la LPO44, tels que le Département Loire-Atlantique, les Communautés de Communes, le réseau agricole et entrepreneurial dans la réalisation d'études réglementaires (Etude d'impact, Natura 2000, Plan de gestion, etc.) et l'accompagnement de mesures compensatoires dans le cadre de projets d'aménagement. Il pilote l'ensemble des études floristiques et il est responsable des relevés de végétation ainsi que la typologie des habitats naturels et anthropiques à l'échelle du département. Il organise des formations auprès de professionnels comme de particuliers sur des thématiques autour de la biodiversité.	
EXPERT FLORE & HABITATS	
<ul style="list-style-type: none">➤ Réalisation des relevés floristiques phytosociologiques et phytocoenotiques➤ Cartographie des typologies d'habitats➤ Classification des habitats et connaissance des référentiels➤ Evaluation des enjeux écologiques et de l'état de conservation des habitats➤ Rédaction du plan de gestion des habitats	
Master 2 « Agronomie et Innovation en Milieu Rural »	
Master 2 « Ecologie, Expertise Faune Flore, Inventaire et Indicateurs de la Biodiversité »	
Master 1 « Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité »	
<ul style="list-style-type: none">➤ Expertises floristiques et faunistiques (entomofaune, herpétofaune, mamalofaune, etc.)➤ Responsable des bases de données Flore et Habitats pour la LPO44➤ Observateur de l'inventaire permanent de la flore vasculaire des Pays de la Loire pour le CBNB	

Eddy LE GUEN ECOLOGUE	SPECIALISATION CHIROPTERES ET AVIFAUNE
Chargé d'études chiroptères et avifaune , il agit principalement sur les thématiques de la faune vertebrée volante tels que les chiroptères. Ses compétences en mammologie comprennent l'identification des espèces à vue mais aussi l'utilisation de différents matériels et logiciels de traitement des données acoustiques. De plus, il intervient également sur des expertises ornithologiques.	
EXPERT AVIFAUNE ET CHIROPTERES	
<ul style="list-style-type: none">➤ Mise en place du protocole de suivi acoustique➤ Acquisition et référencement des données de terrain➤ Analyse des données acoustiques➤ Rédaction du rapport	
Master 2 « Biodiversité et Gestion de l'environnement »	
Licence « Etude et Développement des Espaces naturels »	
COMPETENCES	

- **Expertises faunistiques (chiroptères, avifaune)**
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements
- Suivis post-implantatoire
- Responsable de la bancarisation des suivis acoustiques

Romain BATARD
ECOLOGUE

SPECIALISATION
FAUNE

Chargé d'études faune spécialisé en ornithologie, il agit principalement autour des énergies renouvelables et des suivis naturalistes faunistiques. Il intervient également dans les Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental, afin d'y apporter son expertise et des préconisations de gestions. De plus, il a réalisé la mise à jour d'inventaires et autres documents de références dans d'autres espaces remarquables comme des sites Natura 2000 et autres zones protégées. Enfin, il assure l'animation régionale du PNA en faveur du Phragmite aquatique.

EXPERT ORNITHOLOGUE et SIG

- Mise en place de protocoles de suivi
- Aide à l'acquisition et, référencement des données de terrain
- Analyse et cartographie
- Rédaction des livrables
- Apport de compétence dans la connaissance des zones humides et des espèces en Loire-Atlantique

Master 2 « Biodiversité et développement durable »

Master 1 « Ecologie Fonctionnelle, Comportementale et Evolutive »

COMPETENCES

- **Expertises faunistiques (avifaune, entomofaune, herpétofaune)**
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements
- **Bagueur généraliste (CRBPO-MNHN)**
- Responsable de la **base de données Faune44**
- **Agrément piégeur 2017-44040-10**

Frédéric LAIGNEAU
ECOLOGUE

SPECIALISATION
FAUNE

Chargé d'études faune spécialisé en ornithologie, il agit principalement autour des énergies renouvelables et des suivis naturalistes faunistiques. Il intervient également dans les Espaces Naturels Sensibles du département, afin d'y apporter son expertise et des préconisations de gestions.

EXPERT ORNITHOLOGUE et SIG

- Mise en place de protocoles de suivi
- Aide à l'acquisition et, référencement des données de terrain
- Analyse et cartographie
- Rédaction des livrables
- Apport de compétence dans la connaissance des zones humides et des espèces sur le département Loire-Atlantique

Master Gestion des Habitats et des Bassins Versants

DUETI à l'Université d'Ulster, Coleraine, Irlande du Nord

IUT Génie Biologique option Génie de l'Environnement

COMPETENCES

- **Expertises faunistiques (avifaune, entomofaune, herpétofaune)**
- Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements
- **Bagueur généraliste (CRBPO-MNHN)**

Mathilde Bigoin

ANIMATRICE NATURALISTE

Animatrice naturaliste, elle encadre tous les publics sur des thématiques variées. Elle intervient sur les Espaces Naturels sensibles du Conseil Départemental qu'elle fait découvrir au grand public autant qu'auprès des écoles et des centres de loisir par exemple dans le cadre de Club Nature.

Animations Naturalistes

- Echanges sur les besoins d'animations
- Elaboration d'une animation ou adaptation d'une animation existante
- Animation et gestion du groupe
- Bilan avec les partenaires (enseignants, collectivités...)

BTS GPN « Gestion des espaces naturels »

Licence pro « Concepteur et accompagnateur en écotourisme »

BPJEPS « Education à l'environnement vers un développement durable »

COMPETENCES

- Conception et réalisation d'animations adaptées au public
- Création d'outils pédagogiques
- Contact et élaboration des projets avec les partenaires.
- Animation et gestion d'un groupe
- Prise en charge des aspects logistiques d'une animation

Marie GERGEREAU

ANIMATRICE NATURALISTE

Animatrice naturaliste, elle intervient sur des animations nature très diverses, à destination d'un public varié. Elle assure les formations ornithologiques dispensées par la LPO44 et encadre les séjours nature localisés dans le département.

- Contact des commanditaires d'animations (écoles, centres de loisirs...)
- Animations auprès de publics variés (scolaires de la maternelle au lycée, grand public, professionnels...)
- Formation

Master 2 « Biodiversité, Ecologie, Environnement »

Licence « Biologie appliquée »

BTS Gestion et Protection de la Nature

COMPETENCES

- Formatrice en ornithologie (stages et séjours)
- Conception et réalisation d'animations adaptées au public
- Création d'outils pédagogiques
- Animations d'activités Nature (en salle et en extérieur)

3. Les actions concernées par la demande de dérogation

3.1 Etudes et inventaires

Nous accompagnons régulièrement des collectivités dans la réalisation d'inventaires naturalistes, comme par exemple au travers des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou encore les inventaires des Espaces Naturels sensibles (ENS) du Conseil Départemental. Lors de la phase terrain tous les taxons peuvent potentiellement être concernés par le recensement en fonction des types de milieux présents sur la commune (D1 et D3 du cerfa N° 13 616*01).

Nous accompagnons également des entreprises privées dans le cadre du programme de la LPO France des Refuges©Entreprises. Là encore en fonction des milieux inventoriés tous les taxons peuvent potentiellement être concernés (D1 et D3 du cerfa N° 13 616*01).

L'association est parfois amenée à réaliser des suivis mortalité sur des parcs éoliens terrestres dans le cadre des mesures compensatoires imposées aux porteurs de projets. C'est dans ce cadre que nous pourrions être amenés à ramasser des chiroptères morts pour identification ultérieure (D1 du cerfa N° 13 616*01). Ces prélèvements restent exceptionnels (4 par an en moyenne).

L'association est partie prenante dans le déploiement du réseau « Paysan de *Nature* » © qui participe à la diffusion et à la mise en place de systèmes agricoles pour lesquels la défense de la biodiversité sauvage est une activité centrale. Dans ce cadre, la LPO Loire-Atlantique est amenée à encadrer des stagiaires dans les fermes du réseau. Ces stages sont l'occasion, sous le regard d'un tuteur salarié de notre structure, de participer entre autres à la **réalisation d'inventaires naturalistes** à la ferme et à la **réalisation ou le suivi de travaux**, exemples concrets de réalisations favorables à la biodiversité (création de mares, plantation de haies, construction d'une chiroptière ...). Au-delà des stages, nos actions dans les fermes du réseau nous conduisent à mener des inventaires naturalistes dans différentes exploitations agricoles du territoire de la Loire-Atlantique. Ainsi nous pouvons être amenés à poser des amphicapt, ou encore des pièges non létaux à micromammifères pour indentification (D1 et D3 du cerfa N° 13 616*01).

3.2 Education et sensibilisation à l'environnement

Nos actions de sensibilisation à l'éducation et à l'environnement sont destinées à différents publics : scolaires tous niveaux, grand public, professionnels, etc.

Lors d'une intervention sur une zone humide, il peut être intéressant, sans en abuser, de prélever temporairement la faune de la mare (larves d'insectes, amphibiens, ...) pour permettre au plus grand nombre de bien repérer les critères d'identification. Une fois l'observation terminée, les espèces sont relâchées sur leur lieu de collecte (D1 du cerfa N° 13 616*01).

Par ailleurs, si cela n'entre pas spécifiquement dans le cadre de la dérogation, mais il serait aussi intéressant que l'association puisse collecter, au gré de ses investigations de terrain, des plumes ramassées au sol, des squelettes d'animaux morts, d'anciens nids, etc. afin de pouvoir les présenter lors d'animations et ainsi mieux appréhender certaines notions.

Enfin concernant les insectes et dans le cadre d'inventaires relatifs aux sciences participatives, il est courant d'avoir recourt à la capture temporaire pour faciliter l'observation des critères d'identification. Là encore, une fois l'espèce déterminée, l'insecte est relâché à l'endroit même de sa collecte (D1 du cerfa N° 13 616*01).

Pas de capture de coléoptères : identification à vue uniquement, lorsque c'est possible.

4. Les protocoles utilisés

4.1 Suivis éoliens

La méthode de prospection s'appuie, pour la caractérisation de la mortalité, sur le nouveau protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres validé par la Direction Générale de Prévention des Risques (DGPR) et de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). Il est à l'origine d'un groupe de travail réunissant des experts tels que le Muséum d'Histoire Naturelle, la LPO, la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères) mais aussi des professionnels de l'éolien (SER, FEE). Ce protocole est construit sur les recommandations antérieures (LPO, SFEPM) visant à améliorer la note de cadrage du Ministère de l'écologie de 2015 (MEDDE, 2015). Il est également en cohérence avec les prescriptions des suivis mortalité définies par la DREAL Pays de la Loire (BOULIGAND et al., 2018).

Chaque prospection s'effectue à pied dans un carré de cent mètres de côté (soit un hectare) centré sur chaque éolienne. Cette distance est calculée en fonction de la longueur approximative d'une pale. Il s'agit aussi d'un compromis entre les moyens humains, techniques et financiers et la nécessité de retourner sur le site le plus souvent possible pour réduire les biais de disparition des cadavres. Pour faciliter la prospection, une matérialisation des transects à parcourir est projetée sur le GPS et aide le prospecteur à se déplacer de façon régulière sous les éoliennes. Chaque transect est espacé de cinq ou dix mètres en fonction du terrain et de la végétation. Cette variation améliore parfois nettement la visibilité pour la recherche des cadavres. Chaque transect mesure cent mètres, longueur optimale pour la détection d'un maximum de cadavres (André, 2009). La recherche à vue s'effectue de part et d'autre des transects.

Les oiseaux ne sont pas prélevés car déterminés sur place. Pour les chiroptères aucune des espèces présentes sur le département n'est une espèce dite ministérielle.

Les chiroptères prélevés sur le terrain sont conservés au congélateur dans les bureaux de la LPO Loire-Atlantique pour une détermination ultérieure par biométrie et étude de la dentition. Sur les spécimens douteux, un avis extérieur peut-être demandé à un tiers comme le Groupement Mammologique Breton, Le Muséum de Bourges, autres.

Ces suivis sont répartis sur l'année entière.

Pour le transport du terrain jusqu'au local (cerfa 11629*02) chaque individu est stocké dans un sachet plastique type sac de congélation et les différents sachets sont eux-mêmes entreposés dans un sachet hermétique de plus grandes tailles. Chaque sachet individuel est daté et localisé (Nom du parc éolien, n°Eolienne, Coordonnées GPS, etc.). Une fois au bureau, les sachets sont stockés au congélateur. Après détermination ultérieure et une fois la détermination validée, les

cadavres sont acheminés au Centre de Soins Oniris, situé à Nantes. Ils sont inscrits sur le registre des entrées/sorties et sont éventuellement intégrés au suivi « Rage » effectué par le Centre, si l'encéphale est en bon état.

4.2 Inventaires reptiles

Pour les inventaires reptiles nous utilisons des « plaques à reptiles » : tapis de carrière, d'une épaisseur de plus de 1 cm et d'une dimension de 80X80cm. Ils sont déposés dans des zones stratégiques, orientées plein Sud à proximité des haies, des bosquets, mais également à proximité de tas de pierres ou de boisement.

4.2 Inventaires amphibiens

L'inventaire des amphibiens, consiste lui en une recherche active et visuelle, ainsi qu'une écoute des chants, pour les répertorier. Pour ce faire, une visite des caches probables (roches, planches, ...) est réalisée, avec une pression d'observation plus importante dans les zones humides (fossé, trou d'eau, etc.). Lorsque l'eau est stagnante (mare, fossé...), le recours à un troubleau est nécessaire. Lors de interventions nocturnes un éclairage est utilisé pouvant occasionner un dérangement momentané.

Il est également parfois nécessaire d'avoir recours à des pièges non létaux comme les amphicapt. Leur nombre variera en fonction de la surface du plan d'eau avec l'objectif d'en placer autant que nécessaire pour être représentatif (queue d'étang, digue, ripisylve, etc.). Dans ces cas-là, il y a trois sessions dans l'année : la première en février-mars (repérage), la deuxième en mai (mise en place des amphicapt le soir et relevé le lendemain matin et la troisième en juillet (même mode opératoire mais concerne surtout les juvéniles).

4.3 Inventaires odonates

Les zones prospectées sont les milieux aquatiques tels que les mares, les étangs ainsi que les cours d'eau végétalisés. Les prospections consistent à effectuer des transects afin d'identifier les espèces à l'aide de jumelles ou un filet si nécessaire.

Les libellules sont souvent difficiles à identifier en vol. Il est nécessaire de se munir d'un filet pour pouvoir les capturer, puis les manipuler, afin de repérer les critères taxonomiques discriminants. La recherche d'exuvies sur les berges (mue imaginale) peut être un complément d'échantillonnage. Elle détermine l'autochtonie d'une espèce sur le site.

4.4 Inventaires orthoptères et rhopalocères

Plusieurs sorties sont organisées sur le site au printemps et en été, afin de détecter les espèces précoces et plus tardives. Pour les criquets, sauterelles et grillons, c'est effectivement à la fin de l'été que les stades adultes sont les mieux représentés, facilitant la détermination. L'inventaire des orthoptères est réalisé par capture à l'aide d'un filet, ou bien par reconnaissance auditive.

Les rhopalocères font eux aussi l'objet de capture, si une manipulation est nécessaire à la détermination. En raison de la taille des sites, aucun protocole spécifique n'est mis en place. Cependant, une recherche active dans les espaces herbacés et de lisières est communément pratiquée.

4.5. Capture de coléoptères

Nous ne collections aucun coléoptère dans le cadre de nos inventaires. Seules des photos sont prises.

4.6. Capture de micromammifères

L'inventaire est fondé sur la mise en place de lignes de pièges non vulnérants dans un échantillon de milieux représentatifs des différents sites inventoriés. Les choix du nombre de lignes de pièges, du nombre de pièges par ligne et de la durée de pose sont faits de manière à optimiser les chances de captures pendant la durée impartie à l'étude et selon les moyens humains disponibles. Les risques de mortalité sont toujours évalués par l'opérateur pour les limiter au maximum.

Ces moyens ne permettent pas de prétendre à l'exhaustivité en termes d'inventaire des différentes espèces présentes, mais ils peuvent permettre de mettre en évidence la majorité de ces espèces, notamment les plus abondantes et/ou faciles à capturer.

Les pièges utilisés sont de type « INRA » (référence BTTm). Ce modèle est classiquement employé pour l'inventaire et le suivi des populations de micromammifères. Il s'agit de pièges en aluminium (16x5x5cm) avec porte à bascule. Ils permettent de capturer vivants des mammifères de faibles poids (< 80g) qui y pénètrent spontanément par exploration.

Pour améliorer les taux de capture, un appât est disposé au fond du piège (fruits et graines à destination des rongeurs, aliments industriels pour animaux domestiques à destination des musaraignes). Cependant, ce type de piège permet la survie des micromammifères que pour une durée limitée, en particulier pour ce qui concerne les musaraignes (du fait des pertes de chaleur et du manque d'alimentation après quelques heures). Pour améliorer la survie des animaux entre la capture et le relevé du piège, un « dortoir » y est aménagé avec du foin sec.

Les pièges utilisés permettent la capture de la plupart des espèces de musaraignes évoluant à la surface du sol et de la plupart des petits rongeurs de surface (petits campagnols de surfaces, mulots, souris).

Néanmoins, ces pièges s'avèrent peu efficaces pour la capture de certaines espèces au mode de vie fortement souterrain (campagnols souterrains (*Microtus sp.*)). Ils ne permettent pas non plus la capture des taupes (*Talpa sp.*). De plus, ils sont très peu efficaces à inefficaces pour la capture de certaines espèces se déplaçant peu au sol (Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), Rat des moissons (*Micromys minutus*)). Enfin, ces pièges ne capturent généralement pas de micromammifères « de grandes tailles » (*Rats (Rattus sp.)*, Campagnols du genre *Arvicola*, Loir (*Glis glis*)).

La durée de piégeage est d'une nuit. Les pièges sont relevés dès le lendemain matin de leur pose au lever du jour et sont ensuite ramassés ou rendus inopérants pour la journée.

Lors de chaque relevé, chaque animal est identifié au niveau spécifique lorsque ceci est possible, puis relâché sur place. Les manipulations nécessitent quelques secondes par individu.

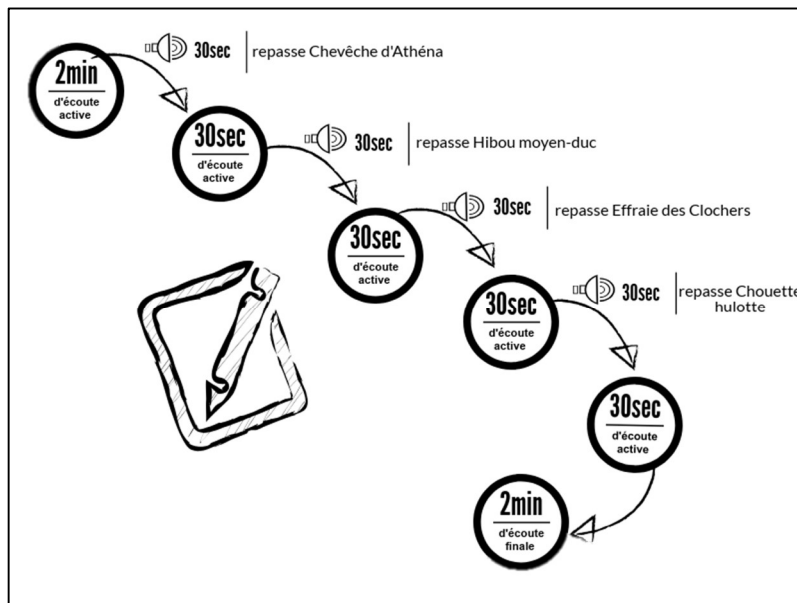
Les captures sont effectuées de juin à septembre. Cette période est choisie afin d'optimiser les chances de captures, tout en limitant au maximum les risques de mortalité.

La LPO Loire-Atlantique ne capture pas de mammifères semi-aquatiques.

4.7 Recensement oiseaux nicheurs nocturnes

Le recensement des oiseaux nocturnes est réalisé lors de soirées d'écoute effectuées en février et en mars. Ces écoutes sont effectuées à partir d'un ou plusieurs points selon le site d'étude, à l'aide de deux méthodes : l'écoute active et la repasse, cette dernière stimule un individu présent mais silencieux, par le biais d'émission de chants territoriaux. C'est-à-dire que le chant des espèces connues en Loire-Atlantique est diffusé afin de provoquer une réponse (Hibou moyen-duc, Effraie des clochers, Chouette hulotte et Chevêche d'Athéna). Ces oiseaux ont souvent un chant qui porte très loin, ce qui explique que souvent un seul point suffise pour les inventorier.

Le détail du protocole, temps d'écoute, temps de diffusion et ordre de diffusion des différents chants est résumé dans le schéma ci-dessous :



4.8 Captures dans le cadre des interventions de sciences participatives

Les odonates et les rhopalocères sont capturés à l'aide d'un filet, manipulés par les salarié(es) et relâchés immédiatement après la détermination. Pour les amphibiens, la capture potentielle est faite à l'aide d'un troubleau et d'une lampe de poche si la sortie est nocturne. A titre d'exemple, la LPO Loire-Atlantique réalise actuellement pas plus de trois animations « petites bêtes de la mare » par an et elles ne font pas toute l'objet de capture. Les salariés encadrants la sortie prennent également en compte les particularités du site ainsi que le type de public ainsi que le nombre de participants.

5. Engagements de l'association

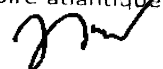
L'association est consciente des dérives possibles. Mais partant du principe que l'on protège mieux ce que l'on connaît et que cette connaissance nécessite parfois la manipulation d'individus pour identifier l'espèce (simple manipulation pour les larves d'amphibiens et parfois détention et transport pour des cas complexes comme certains chiroptères), la dérogation s'impose. **Nos interventions sont faites justement en mettant en avant leur légalité et leur légitimité, en insistant sur des manipulations réalisées par des professionnels autorisés et compétents.**

Concernant les animations, l'association s'engage à ce que ces captures temporaires ne soient réalisées que dans certaines de nos animations (ABC, sorties sur les fermes du réseau « Paysan de Nature » ©, etc.) **lorsque cela n'apporte qu'une véritable plus-value au message délivré.** Il ne s'agit pas de systématiser cette approche.

Concernant les inventaires, **l'association s'engage à ce que ces captures temporaires ne soient réalisées qu'en cas de nécessité absolue.** Tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum le temps de manipulation des individus et favoriser leur retour rapide sur le lieu de prélèvement.

La LPO Loire-Atlantique s'engage à saisir, notamment sur Faune Loire-Atlantique, l'ensemble des données ainsi obtenues, afin d'alimenter la connaissance faunistique départementale.

LPO Loire-Atlantique
5, rue Maison David
44340 BOUGUENNAIS
Tél : 02 51 82 82 97
loire-atlantique@lpo.fr



**DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT***

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
Ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique**
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° : 5 rue Maison David
Commune : BOUGENAIS
Code postal : 44340
Nature des activités : Association de protection de l'environnement
Qualification : Expertises naturalistes et éducation à l'environnement auprès des collectivités et institutions publiques

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 : Classe Amphibia	Non connue	Toutes les espèces d'amphibiens présentes dans les Pays de la Loire
B2 : Classe Reptilia	Non connue	Toutes les espèces de reptiles présentes dans les Pays de la Loire
B3 : Ordre Chiroptera	Non connue	Toutes les espèces de chiroptères présentes dans les Pays de la Loire. Prélèvement d'individus morts.
B4 : Classe insecta	Non connue	Toutes les espèces d'insectes présentes dans les Pays de la Loire.
B5 : Classe Aves	Non connue	Toutes les espèces d'oiseaux présentes dans les Pays de la Loire.

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété
Étude éco éthologique		Protection de la santé publique
Étude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique
Étude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités
Prévention de dommages aux pêcheries		Autre : sensibilisation du public <input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Voir ci-joint

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : uniquement chiroptères /oiseaux morts dans le cadre des suivis éoliens

Capture temporaire **avec relâcher sur place** avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher :
Sur place dans un « aquarium » pour les amphibiens dans le cadre des animations.
S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette <input checked="" type="checkbox"/>	Pièges <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : seaux type amphicapt/Ortmann
Autres moyens de capture		Préciser :
Utilisation de sources lumineuses <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : lampes frontales et lampes torches pour les inventaires nocturnes	
Utilisation d'émissions sonores		Préciser :
Modalité de marquage des animaux (description et justification) :....		
Suite sur papier libre.		

D.2 DESTRUCTION

<i>Destruction des nids</i>	Préciser :
<i>Destruction des œufs</i>	Préciser :
<i>Destruction des animaux par animaux prédateurs</i>	Préciser :
<i>par pièges</i>	Préciser :
<i>par capture et euthanasie</i>	Préciser :
<i>par arme de chasse</i>	Préciser :
<i>Autres moyens de destruction</i>	Préciser :
Suite sur papier libre.	

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

<i>Utilisation d'animaux sauvage prédateur</i>	Préciser :
<i>Utilisation d'animaux domestiques</i>	Préciser :
<i>Utilisation de sources lumineuses</i>	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	Préciser : repasse pour les inventaires oiseaux nocturnes
<i>Utilisation de moyens pyrotechniques</i>	Préciser :
<i>Utilisation d'armes de tir</i>	Préciser :
<i>Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle</i>	Préciser :
Suite sur papier libre.	

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Master 2 écologie et gestion des milieux naturels ou BTS GPN
Formation continue en biologie animale		Préciser :
Autre formation		Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **toute l'année**
La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : Pays de la Loire
Département : Loire-Atlantique
Cantons : tous
Communes : toutes

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce		Mesures contractuelle de gestion de l'espace <input checked="" type="checkbox"/>


Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : mise en défend mare, travail de la pente si nécessaire, ...

Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ras

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Chaque intervention fait l'objet d'un rapport répertoriant les espèces observées.

* cocher les cases correspondantes	
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux	<p>Fait à BOUGUENAI Le 16/11/2021 Signature du demandeur</p> <p>LPO Loire-Atlantique 5, rue Maison David 44340 BOUGUENAI Tél : 02 51 82 02 97 loireatlantique@lpo.fr</p> 



N° 11 629*02

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : LPO Loire-Atlantique
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 5 Rue Maison David
Commune Bouguenais Code postal 44340
Nature des activités : Association de protection de l'environnement
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT

Table with 4 columns: Nom scientifique / Nom commun, Quantité, Description (1), Origine(2) (3). Row B1: Ordre Chiroptera, Non connue, Toutes les espèces de chiroptères présentes dans les Pays de la Loire. Prélèvement d'individus morts.

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU TRANSPORT

Préciser les motifs du transport : individus morts, recoltés dans le cadre des suivis mortalité éoliens, pour identification ultérieure si doute sur le terrain.
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : LPO Loire-Atlantique
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° Rue
Commune Adresses de départ variables selon les parcs Code postal
Elevage d'agrément
Etablissement : d'élevage, de présentation au public, de transit et de vente
Autorisation préfectorale de détention, d'ouverture en date du :
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms :

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : LPO Loire-Atlantique.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 5..... Rue Maison David.....

Commune 44340 BOUGUENAI..... Code postal

Elevage d'agrément

Etablissement : d'élevage , de présentation au public , de transit et de vente

Autorisation préfectorale de détention , d'ouverture en date du :

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms :

Précisez les conditions d'hébergement des animaux dans le lieu de destination :

individus morts stockés au congélateur pour conservation avant identification ultérieure

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : variable.....

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... : Sac plastic hermétique de type sac à congélation par individu. Sacs eux même enfermés dans un contenant (sac) plus grand.

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT

Préciser la période : toute l'année.....

ou la date :

D5. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT*

Formation initiale en biologie animale Préciser : Master.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

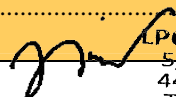
* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Bouguenais.....

le 19/11/2021.....

Votre signature



LPO Loire-Atlantique
5, rue Maison David
44340 BOUGUENAI
Tél : 02 51 82 02 97
loire-atlantique@lpo.fr